

Ne pas attendre les directives nationales pour innover

C'est en tant que ministre de l'Éducation nationale et non comme président du Pays Chaumontais que Luc Chatel est venu inaugurer vendredi 15 janvier les travaux d'agrandissement et d'aménagement du groupe scolaire de Colombey-les-Deux-Églises. L'occasion pour lui de rappeler ses priorités.

Le groupe scolaire de Colombey-les-Deux-Églises accueille 330 élèves de la maternelle à la 3^e. Cette année, la commune a investi 330 000 €, subventionnés à 80 %, pour ajouter deux salles de classe à l'école primaire. Afin d'économiser les deniers publics, les placards et les aménagements intérieurs ont été réalisés par les employés municipaux. Toutes les classes du groupe scolaire ont également été dotées d'ordinateur et de vidéoprojecteur et l'agencement des lieux a été revu en concertation avec l'équipe enseignante. Luc Chatel, ministre



La classe de 4^e du collège a vu déferler vendredi dernier des visiteurs de marque.

de l'Éducation nationale, est venu inaugurer officiellement ces nouveaux aménagements vendredi dernier, ce qui a permis aux élus de faire un bref tour d'horizon de la situation. En insistant sur le fait qu'à Colombey « *tout passe après l'éducation* ». Pascal Babouot, maire du village, constate que le budget consacré à l'école augmente chaque année. « *Si autrefois un instituteur pouvait enseigner à une classe unique de 30 élèves, les enfants d'aujourd'hui ne le permettent plus. Enfants-rois, adeptes du zap-*

ping, ils demandent davantage d'attention » remarque le maire. Désormais, les enseignants des plus jeunes sont secondés par des agents territoriaux spécialisés. Ces agents, tout comme ceux qui œuvrent à la cantine scolaire, sont salariés de la commune. « *Aujourd'hui, 30 % du budget de la commune passe dans l'école* » précise le maire. Bruno Sido, président du Conseil général, rappelle quant à lui que 23 collèges ont été rénovés ou reconstruits par le département ces dernières années ou sont en

cours de travaux. Luc Chatel précise qu'il faut que l'Éducation nationale s'adapte mieux encore à la diversité des élèves et des établissements. Il faut aussi qu'elle s'adapte au monde d'aujourd'hui tout en conservant ses valeurs. « *La France est au 19^e rang européen au niveau de l'utilisation du numérique à l'école* » regrette le ministre convaincu qu'« *Internet augmente la capacité d'attention des élèves dans les classes, offre une liberté pédagogique pour les enseignants, contribue au rapprochement et aux échanges internationaux* ». Son objectif : relever le niveau moyen des élèves et faire en sorte que 50 % d'entre eux atteignent le niveau Bac +3. « *Plus que tout, l'éducation est une arme anti-crise* » précise-t-il en rappelant qu'une partie du grand emprunt sera consacrée au numérique à l'école. Il a également tenu à féliciter les enseignants qui, à l'image d'Éric Lebel, proviseur du collège de Colombey, n'attendent pas les directives nationales pour innover.

CATHERINE BOUSSARD
CORRESPONDANTE